

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus, **SPAS Organisation** met en place les **mesures sanitaires nécessaires** au bon déroulement de ses événements. L'objectif est de **sécuriser la santé** des exposants et du personnel travaillant dans le salon mais également celle de l'ensemble des visiteurs, et de **rassurer** toutes les populations souhaitant se rendre à un salon.

Port du masque, présentation du pass sanitaire obligatoire et distanciation physiques à respecter pour une visite en toute sécurité.

LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Nous demandons à chacun de bien vouloir respecter les gestes barrières en vigueur :



- ◆ Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



- ◆ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



- ◆ Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



- ◆ Éviter de se toucher le visage



- ◆ Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



- ◆ Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades

LES MESURES MISES EN PLACE PAR L'ORGANISATEUR

- ◆ Des affiches rappelant les gestes barrières seront disposées aux entrées, dans les allées des salons, à l'accueil, aux toilettes, dans les zones repos.
- ◆ Du gel hydro alcoolique sera disponible à plusieurs endroits du salon afin de pouvoir se désinfecter les mains. Ces points de diffusion seront indiqués sur les plans.
- ◆ Les gardiens, les hôtesse d'accueil et l'équipe organisatrice seront équipés de masques.
- ◆ Nous demandons à tous les visiteurs de bien vouloir se munir d'un masque pour entrer au salon. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne qui ne porterait pas de masque ou présenterait des symptômes du Covid-19.
- ◆ Des barrières physiques en plexiglass seront disposées au point d'accueil.
- ◆ L'affluence maximum du salon sera définie selon les règles en vigueur au moment du salon et assurées par un comptage des entrées et sorties du salon. Si nécessaire, une régulation des entrées sera effectuée en conséquence afin de ne pas dépasser la jauge maximale fixée par la préfecture.
- ◆ Les zones communes, les allées et les sanitaires seront nettoyés fréquemment.
- ◆ Des points de restauration seront maintenus dans le salon, dans le respect des consignes sanitaires et de la distanciation sociale en vigueur au moment du salon.

LES ENGAGEMENTS DEMANDÉS AUX EXPOSANTS

- ◆ Nous invitons les exposants et les restaurateurs à privilégier le paiement sans contact
- ◆ Nous invitons les exposants à veiller au respect des consignes sanitaires sur leur stand – notamment :



- la mise à disposition de gel hydro-alcoolique pour les visiteurs,
- le respect de la distanciation sociale de 1m,
- le port du masque obligatoire

- ◆ Par ailleurs, et en fonction de l'activité de chaque exposant, nous recommandons l'application de toutes les mesures spécifiques liées à leur profession.